

Lorsque nous nous interrogeons sur la qualité de la gestion de nos déchets nous recherchons d'abord les résultats de nos collectes sélectives. C'est pourquoi nous avons consacré ce deuxième Smevom Info de l'année 2006 aux résultats de cette collecte que toutes les politiques de déchets dans les départements français souhaitent améliorer.

Notre Plan départemental actuel, ainsi que les perspectives présentées par l'observatoire déchets 71 (inauguré le 17 mars 2006) rappellent la nécessité de poursuivre les efforts de tri des déchets en vue du recyclage.

Par ailleurs, de nouveaux moyens financiers sont désormais disponibles pour les collectes sélectives du fait de la signature, cette année, d'un contrat unique Eco-Emballages/Smevom.

Ce contrat aux multiples effets positifs est aussi un bon prétexte pour faire le diagnostic de nos collectes sélectives et rechercher des leviers d'optimisation permettant d'améliorer nos résultats et de respecter les objectifs réglementaires.



Le Président du SMEVOM  
Marcel Alain DRAPIER

### SMEVOM INFO

Directeur de la publication : M. A. DRAPIER  
7, rue des Champs Seigneur - B P 46  
71601 PARAY LE MONIAL CEDEX  
Tél. 03 85 81 94 64 Fax. 03 85 81 94 69  
email : smevom@wanadoo.fr  
Web : <http://www.smevom.fr>  
N° ISSN 1771-5148



Photo : Sylvain Hittau - Eco-Emballages

Si le geste de tri détermine les quantités de déchets recyclés, il est aussi source d'erreurs. Le respect des consignes de tri est une priorité pour limiter les refus qui pénalisent certaines collectes.

## Collectes sélectives

### Les résultats du tri en 2005

Avec un total de 72,72 kg de déchets collectés sélectivement par habitant et par an, le SMEVOM est au dessus de la moyenne du département, mais légèrement en dessous de la performance bourguignonne. C'est pour la quantité d'emballages qui passe par les centres de tri (cartons, plastiques et métaux) que le SMEVOM se place en première position.

Les résultats du SMEVOM sont d'autant plus remarquables que le territoire syndical possède peu de centres urbains permettant des

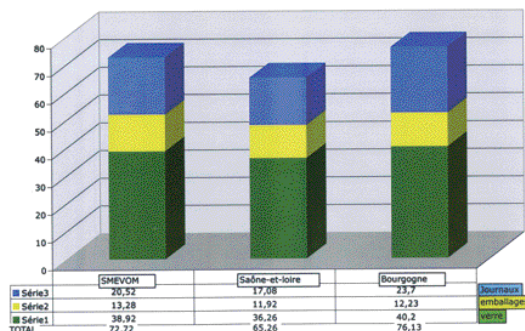
collectes en porte-à-porte toujours plus performantes que l'apport volontaire.

Dans les pages suivantes, nous quittons le comparatif régional et situons les résultats

par rapport aux moyennes nationales communiquées par Eco-Emballages.



Quantités de déchets recyclables collectées par habitant desservi (en kg/an/hab.) hors déchèteries - comparatif régional



## Sigles

### et vocabulaire

#### La collecte sélective

Aujourd'hui, avec la généralisation du tri effectué par l'habitant, on parle de collecte sélective. Elle concerne le verre, les journaux et magazines, les cartons, les bouteilles en plastique et les boîtes métalliques.

#### OMR

Après le tri, il reste des ordures ménagères résiduelles (OMR), il s'agit généralement des déchets non recyclables et des déchets fermentescibles non triés.

#### PAP

Collecte en porte à porte.

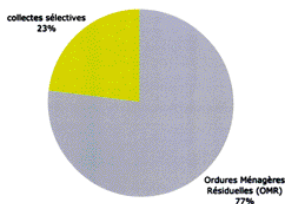
#### AV

Collecte en apport volontaire.

#### RATIO

Quantité de déchets produits par chaque habitant pendant une année.

## La répartition des collectes



Le graphique ci-dessus montre la part des déchets collectés en vue du recyclage ou du compostage par rapport à l'ensemble des ordures ménagères à traiter.

L'enfouissement reste le mode de traitement principal de notre syndicat puisqu'il concerne 3/4 des déchets collectés.

## Les résultats des collectes d'emballages

Les habitants du Charolais-Brionnais et Autunois ont tous la possibilité de trier leurs déchets. Certains ont à leur disposition des bacs de tri individuels (PAP), d'autres se déplacent vers des points propres collectifs (AV) ; mais tous peuvent participer à cette action concrète en faveur de l'environnement.

#### Que peut on dire des résultats du tri en 2005 ?

Deux critères sont à prendre en compte pour connaître les performances d'une collecte :

- le ratio de collecte
- le taux de refus

Le premier est un critère quantitatif ; la quantité collectée par habitant montre l'implication de la population dans le geste de tri. Il détermine en grande partie les quantités qui seront recyclées. Cependant, la présence d'indésirables (erreurs de tri) dans les quantités collectées peut diminuer considérablement le tonnage réellement recyclé et ajouter un surcoût de collecte et de traitement. D'où l'intérêt de mesurer le taux de refus, c'est-à-dire le pourcentage d'indésirables présents dans les quantités collectées. Ce critère qualitatif peut peser lourd dans le coût global de la gestion des déchets.

#### La quantité et la qualité

En ce qui concerne la quantité d'emballages et de journaux triés, le chiffre pour le SMEVOM est de 72,72 kg/hab/an . Nous sommes au dessus de la moyenne départementale qui se situe à 65 kg/hab/an et au dessus de la moyenne française qui est de 67 kg/hab/an en PAP et de 55 kg/hab/an en AV. Pour ce qui est de la qualité du tri, on obtient un taux de refus de 18 % avec des écarts



Photo : Bertrand Huot - Eco-Emballages

Les erreurs de tri sont plus importantes dans les bacs individuels collectés en porte à porte que dans les conteneurs collectifs des collectes en apport volontaire.

importants liés en partie au mode de collecte. En effet les erreurs de tri sont plus importantes dans les bacs individuels collectés en porte à porte que dans les conteneurs collectifs des collectes en apport volontaire. Les taux de refus varient selon les communautés de communes de 11% pour les meilleures jusqu'à 23 % , ce dernier chiffre étant atteint dans les secteurs urbains. Globalement ces chiffres, comparés à la moyenne nationale sont plutôt bons. En France, le taux de refus moyen est, pour les collectes en apport volontaire, de 17% et grimpe à 25% en porte à porte. On a enregistré dans des villes comme Paris ou Lyon des taux dépassant les 40%.

Avec 18% en moyenne le SMEVOM a donc un taux de refus qui correspond à une qualité de tri satisfaisante.

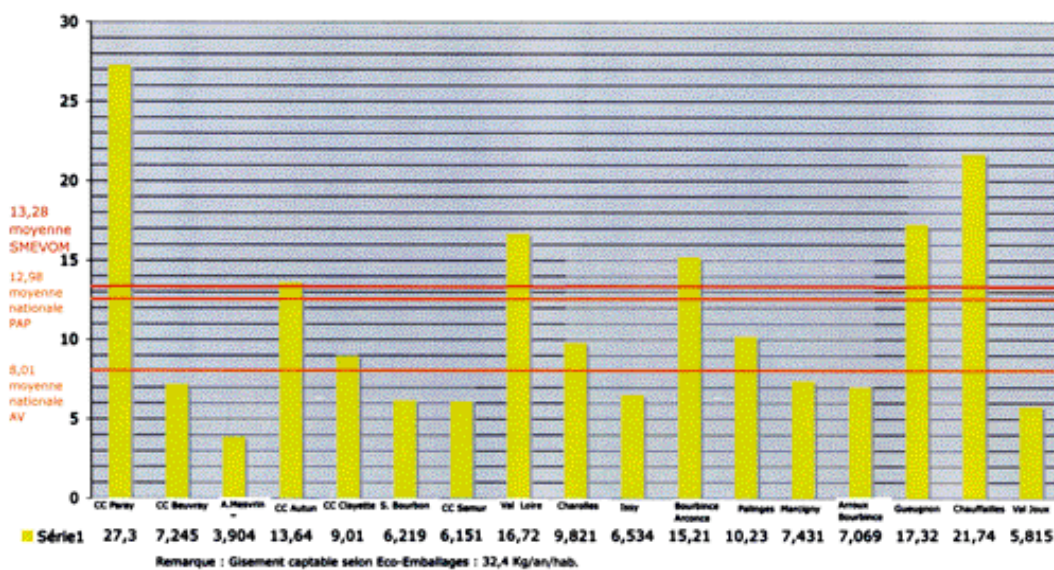
#### Les bonnes surprises dans le bilan des collectes en 2005

Si nous enregistrons des résultats globalement meilleurs sur notre territoire, il faut remarquer que des matériaux comme le verre tirent le résultat vers le haut. Nous avons un ratio de 39 kg/hab/an qui est bien au-dessus des ratios nationaux se situant autour de 31 kg/hab/an seulement. Nous sommes tout près du gisement estimé à 41 kg/hab/an.

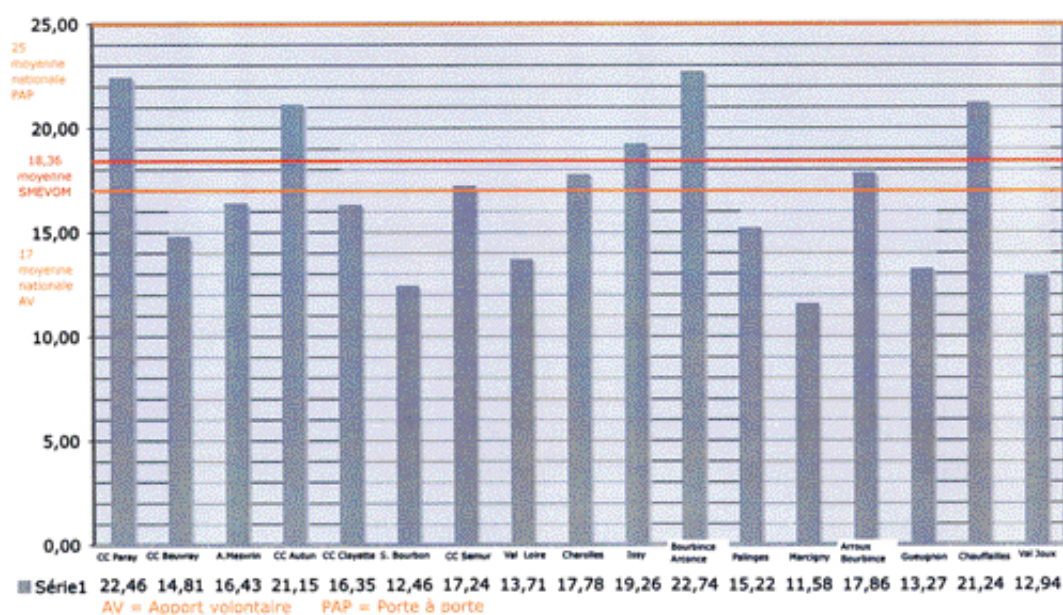
C'est donc davantage sur les autres matériaux que nous pouvons améliorer nos performances, en particulier les bouteilles et flacons en plastique ; rappelons d'ailleurs la nouveauté dans le secteur du recyclage des plastiques à savoir que la bouteille d'huile alimentaire est enfin recyclable !



## Ratios de collecte des emballages en 2005 (en kg/an/hab. - hors verre)



## Taux de refus des emballages en 2005 (en kg/an/hab. - hors verre)



### Commentaire des tableaux de résultats des collectes d'emballages

L'analyse des deux tableaux ci-dessus est intéressante à plus d'un titre. En effet il apparaît que les ratios les plus élevés s'enregistrent dans les collectivités qui ont mis en place un mode de collecte en porte à porte. Il est bien connu que la collecte en porte à porte facilite le geste de tri et donc augmente les tonnages collectés. Les bons résultats de la CC de Paray-le-Monial,

de la CC du Val de Loire, de la CC de Gueugnon, ou de la CC de Chauffailles sont logiques de ce point de vue.

Le résultat du Val Palingeois est contrasté : faible pour le ratio, mais le taux de refus est satisfaisant. Par contre le résultat de la CC d'Autun ne semble pas justifié. Le taux de refus élevé s'ajoutant à un ratio modeste mériterait une analyse particulière.

A l'opposé, la CC du Val de

Loire offre une combinaison idéale : elle cumule un excellent ratio et un taux de refus maîtrisé. D'autres collectivités, telle la CC de Marcigny ont des ratios faibles mais un très bon taux de refus, ce qui donne un résultat satisfaisant tout en offrant des perspectives d'amélioration.

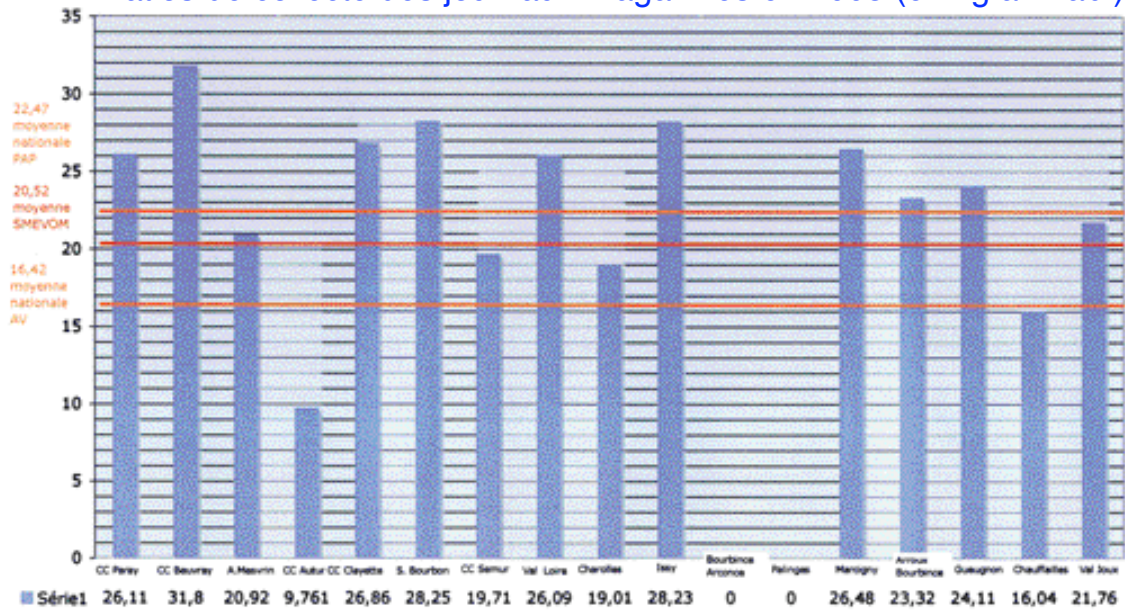
Des collectivités, comme la CC Arroux Mesvin, la CC entre Arroux et Bourbince la CC d'Issy l'Évêque ou encore

la CC de Semur-en-Brionnais ont des ratios faibles et un taux de refus élevé ce qui doit amener à une analyse de la situation pour trouver des leviers d'optimisation.

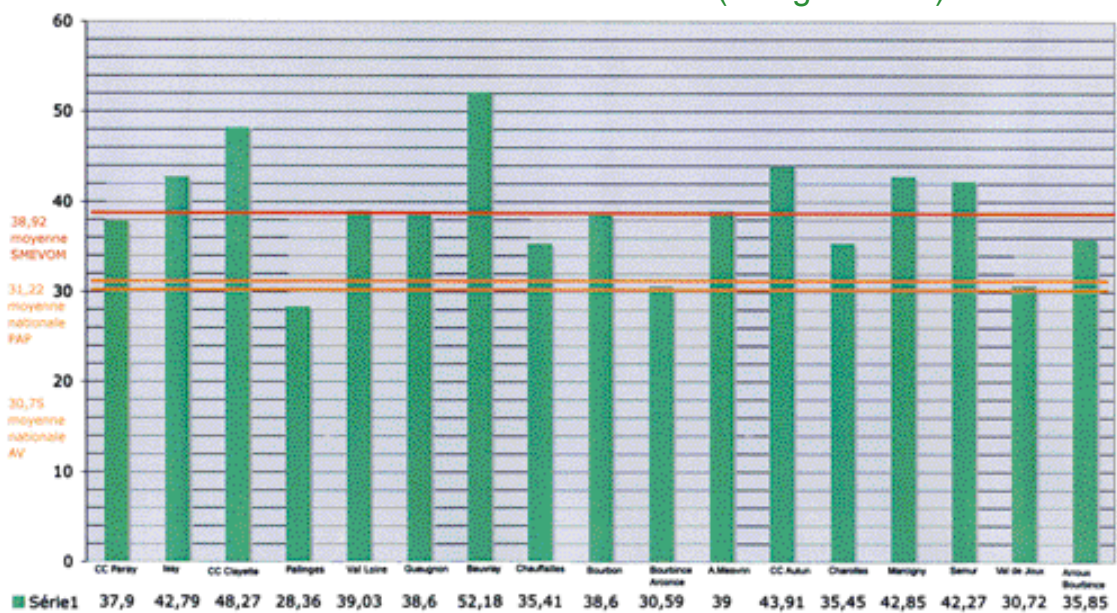
Ces résultats doivent aussi être mis en relation avec les coûts liés au dispositif de collecte mis en place par chaque collectivité.

La maîtrise des coûts passe d'abord par un bon diagnostic de la situation.

Ratios de collecte des journaux-magazines en 2005 (en kg/an/hab.)



Ratios de collecte du verre en 2005 (en kg/an/hab.)



**Quelles améliorations sont possibles ?**

Sur les quantités collectées l'augmentation dépendra de notre capacité à pérenniser le geste de tri désormais adopté par la majorité des habitants. Nous avons sans doute aussi quelques rares personnes à convaincre encore d'adopter ce geste vertueux. Des modifications de modes de collectes pourraient aussi augmenter les tonnages collectés et recyclés. On pourrait imaginer le passage

d'un système d'apport volontaire vers une collecte en porte à porte sur des secteurs urbains. Le risque existe dans ce cas que le gain obtenu sur les quantités collectées soit annihilé par une augmentation du taux de refus. Car les erreurs de tri coûtent très cher. On constate que les refus coûtent jusqu'à cinq fois plus cher que les ordures ménagères résiduelles. Un levier d'optimisation consiste

à regrouper les nombreux contrats existants actuellement avec Eco-Emballages sur notre territoire en un seul contrat signé avec le SMEVOM. C'est ce que nous sommes en train de finaliser. A la clef nous aurons plus de recettes du fait de l'atteinte de certains seuils de population ou de surface géographique. Le SMEVOM souhaite aussi faire bénéficier ses adhérents des effets d'échelle pour les

dépenses de communication, avec des possibilités nouvelles de création d'emploi pour des ambassadeurs du tri. Le contrat unique aura un effet fédérateur en favorisant les actions d'optimisation sur tout le territoire syndical. Il sera un outil intéressant pour nous permettre d'atteindre les objectifs réglementaires en matière de tri des déchets.

